# CAFIPEMF session 2016 – Académie de Nantes Rapport de jury de l'épreuve d'admissibilité

# Données statistiques :

96 candidats se sont présentés à l'épreuve d'admissibilité du CAFIPEMF, 52 ont été déclarés admissibles, soit 54 %.

43 candidats avaient choisi une option, soit 44.7%.

	total cand.	admissibles	%
arts visuels	3	2	66,67
éduc. mus.	3	1	33,33
maternelle	20	7	35,00
numérique	11	7	63,64
EPS	3	1	33,33
LVE	3	1	33,33
Total	43	19	44,19

La répartition des candidats par département :

	total cand.	admissibles	%
44	31	13	41,94
49	21	14	66,67
53	7	4	57,14
72	23	15	65,22
85	14	6	42,86
académie	96	52	54,17

Président : Jean-Yves ROBICHON, doyen des IEN 1er degré

- Anne LE-MAT, doyenne des IA IPR, IA IPR SVT
- Florence HENIN, IA IPR espagnol
- Anne-Françoise JEGO, IA IPR espagnol
- Didier BROUSSARD, IA IPR sciences économiques et sociales
- Jacques ROYER, IA IPR sciences physiques
- Catherine PILON, IEN 72
- Gilles TUDAL, IEN 44
- Frédéric MATT, IEN 49
- Laurent DRAULT, IEN-A 53
- Bertrand BARILLY IEN-A 85
- Bertrand LENOIR, CPC 44
- Anthony AUDOUIN, CPC 49
- Béatrice LECLERC, CPC 53
- Christine PEZAVANT, CPC 72
- Roselyne MASSON, CPC 85
- Françoise ALLAIN, PEMF 44
- Valérie LEFIEVRE, PEMF 49
- Valérie PELTIER, PEMF 53
- Michèle RENAUDEAU, PEMF 72
- Éric DELAMOTTE, DEA 85

#### **Introduction:**

Les candidats qui se sont présentés aux épreuves d'admissibilité ont témoigné d'une pratique professionnelle de qualité. Ce sont des enseignants reconnus pour leur engagement au service de leurs élèves. Que ceux qui n'ont pas été retenus parmi la liste des admissibles soient assurés que la décision du jury ne remet pas en cause leur investissement et leurs compétences.

Les nouvelles modalités de l'épreuve mettent l'accent sur la capacité du candidat à prendre appui sur les éléments significatifs de son parcours professionnel pour les projeter dans une mission de formateur. Le rapport d'activité et l'épreuve orale nécessitent une préparation rigoureuse et une bonne connaissance des attentes de l'institution en matière de formation. Etre encouragé par son IEN à se présenter aux épreuves du CAFIPEMF est un atout indéniable, mais cela ne dispense pas d'un travail de préparation exigeant.

Un nombre significatif de candidats ont fait le choix d'une option, parmi eux vingt ont choisi l'option maternelle et seulement sept ont été déclarés admissibles. Rappelons que le choix d'une option ne doit pas conduire à avoir une vision restrictive des fonctions de formateur. Ainsi, il est tout à fait normal qu'un candidat ayant choisi l'option maternelle soit interrogé sur les autres cycles de l'école primaire, y compris le cycle de consolidation comprenant aujourd'hui la classe de 6ème. L'épreuve d'admissibilité évalue les compétences généralistes du candidat.

#### Le dossier :

Ils étaient, dans leur grande majorité, présentés avec soin. Le cahier des charges était bien respecté.

Le jury a particulièrement valorisé :

- les dossiers bien structurés, organisés, prenant appui sur des éléments de parcours professionnel choisis à bon escient et ouvrant sur des perspectives en correspondance avec les missions d'un formateur,
- la mise en évidence d'idées « force » prenant appui sur une expérience professionnelle authentique,
- les annexes venant clairement en illustration du rapport d'activité, présentant une expérience problématisée et pouvant comporter des travaux d'élèves.

A contrario, le jury a regretté :

- la présentation linéaire et parfois exhaustive du parcours professionnel,
- un écrit non structuré, voire non paginé,
- des annexes abondantes et dont la relation avec le rapport d'activité était peu évidente,
- pour quelques dossiers, peu nombreux, des erreurs orthographiques qui ont desservi l'image du candidat.

#### Présentation de son parcours :

Le candidat est maître du jeu pendant les 15 premières minutes de l'épreuve orale. Il lui appartient de trouver un juste équilibre entre un exposé, préparé, structuré et une posture de communication qui reste naturelle.

Il est évidemment inutile de redire ce que les examinateurs ont lu dans le rapport d'activité. Une contextualisation plus large, l'approfondissement d'une réflexion, un éclairage particulier, une perspective d'action de formation sont autant de possibilités pour éviter la redondance.

La communication est une compétence déterminante pour un formateur. La voix, la clarté de la syntaxe, le sens de la formule, la maîtrise rhétorique ont été valorisés par le jury. Les supports numériques bien utilisés et venant soutenir ou illustrer l'exposé ont également été appréciés.

A l'inverse, des propos imprécis, un ton monocorde, une mauvaise gestion du temps, un usage mal maîtrisé du support numérique ont été pénalisés. Il est regrettable de voir des candidats lire intégralement leurs notes, le texte d'un diaporama ou réciter un exposé appris par cœur.

Sur le fond, rappelons que dans cette première partie de l'épreuve, le candidat a l'occasion de montrer sa motivation pour devenir formateur. Trop souvent, cette évolution du parcours professionnel est présentée comme toute naturelle, ce qui laisse penser que les particularités de la formation d'adultes n'ont pas été repérées. Quelques références théoriques sur la formation des enseignants ou l'accompagnement des novices sont bienvenues pour attester de l'aptitude à se projeter dans la fonction de formateur. Enfin, le CAFIPEMF s'inscrit dans le cadre de la polyvalence du professeur des écoles, le choix d'une option ne doit pas conduire à se présenter comme un expert d'un domaine exclusif.

## Entretien avec le jury

Les premières questions posées permettent de prolonger et d'approfondir l'exposé, puis l'entretien s'ouvre à des questions plus larges visant à évaluer la capacité à situer son action au regard des enjeux du système éducatif. Le jury s'assure également que tous les aspects du métier de formateur ont bien été perçus : accompagnement des fonctionnaires stagiaires mais aussi formation d'enseignants plus expérimentés. Certains candidats se sont déjà projetés dans l'une ou l'autre de ces situations, d'autres ont découvert au cours de l'entretien les différentes missions d'un formateur, ignorant même le référentiel défini dans la circulaire n° 2015-114 du 21-7-2015.

Il n'est pas attendu des candidats une connaissance exhaustive de sujets qu'ils découvrent, en revanche leur aptitude à se saisir des questions du jury pour engager une dynamique de réflexion est de bon augure pour la suite. C'est bien la capacité à entrer dans un échange professionnel qui a été déterminante. Certains ont démontré en cours d'entretien un réel potentiel à investir des problématiques de formation. Prenant appui sur leur expérience, leurs connaissances didactiques et pédagogiques, ils ont envisagé de façon pertinente des transferts de leurs compétences d'enseignant dans un cadre de formation. A contrario, certains candidats ont montré une connaissance très approximative du référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013 – BOEN du 25 juillet 2013).

Réussir cette partie de l'épreuve suppose également un bon niveau d'information sur l'actualité du système éducatif. Quels sont les objectifs de la loi de refondation ? Quels sont les points saillants des nouveaux programmes ? Quelles sont les principales caractéristiques de la réforme du collège ? Comment sont formés et évalués les nouveaux enseignants ? Quel est le rôle de l'ESPE ? Pourquoi mettre en place un tutorat mixte ? C'est probablement sur le degré de maîtrise de ces différentes questions que le jury a constaté les plus grands écarts entre les candidats.

#### **Dossier**

Le dossier mérite d'être soigné dans sa forme. Son organisation sera mise en évidence par quelques titres et sous-titres. La typographie contribuera à la clarté de cet écrit. Il est nécessaire de se faire relire pour éviter les erreurs orthographiques. Les annexes seront choisies avec discernement et en relation avec les évolutions professionnelles attendues. Elles donnent une première image du candidat qui doit être conforme à ce que l'on attend d'un formateur. Ainsi, les coupures de presse, les documents bruts sont peu pertinents. Certains ont fait le choix de proposer des annexes numériques sur CDrom : ce n'est pas judicieux dans la mesure où les ordinateurs des examinateurs ne sont pas toujours équipés de lecteurs de CDrom.

Sur le fond, le rapport d'activité doit permettre de sélectionner dans un parcours professionnel les éléments qui sont en relation directe avec les compétences attendues d'un formateur. Il ne s'agit surtout pas d'être exhaustif. L'approche chronologique est une possibilité ; ce n'est pas la seule ; elle ne doit pas conduire à énumérer une succession de postes occupés ou de missions.

#### La présentation du dossier

Eviter la redondance entre le dossier et sa présentation est certainement le premier conseil à donner aux candidats. L'exercice va alors consister à articuler de façon cohérente, dossier, annexes et présentation orale.

La motivation du candidat doit se mesurer au travers de sa posture, la façon dont il se projette dans une situation de formation, sa connaissance des attentes de l'Institution. Les références trop personnelles seront proscrites.

L'exposé sera structuré, ce qui suppose un plan explicite, annoncé en introduction et de façon problématisée. Une bonne gestion du temps est attendue. Enfin, l'utilisation de supports numériques du type diaporama doit apporter une valeur ajoutée à l'exposé : courte illustration vidéo, projection d'un document, carte mentale, schéma. La maîtrise du dispositif de communication choisi est un bon indicateur des compétences du formateur à venir.

### L'entretien avec le jury

L'entretien prend appui sur le dossier et la présentation orale du candidat. Les questions peuvent concerner une demande de précision, un approfondissement, une clarification. Les examinateurs ouvrent ensuite l'entretien à des problématiques plus générales :

- Pédagogie et théories de l'apprentissage
- Maîtrise didactique
- Les différentes situations de formation
- Les spécificités de la formation d'adulte.

Il est bien normal que le candidat ne soit pas encore un expert de questions qu'il commence juste à travailler, en revanche sa capacité à se les approprier est valorisée par le jury. Il est

alors attendu de lui qu'il ait une culture professionnelle suffisante, des références précises dans le domaine pédagogique et didactique, une bonne connaissance des référentiels de professeurs des écoles et de formateurs. Ajoutons que la connaissance des programmes est impérative.

Sur la forme, il est essentiel que les réponses soient, dans la mesure du possible, structurées et suffisamment concises, c'est à dire empreintes d'un esprit de synthèse. Il s'agit au demeurant d'une compétence particulièrement utile au formateur, puisque cela conditionne la clarté, et donc la portée, du parler professionnel.

Pour ceux qui ont eu l'occasion d'exercer les fonctions de maître d'accueil temporaire, d'animateur ou de maître référent d'un domaine précis (par exemple référent TICE), il est important qu'ils soient capables de les distinguer des fonctions de maître formateur.

La motivation du candidat est évidemment déterminante pour réussir l'épreuve. Pour autant, il ne suffit pas de simplement la déclarer, encore faut-il préciser le sens de sa démarche. Vouloir former des enseignants ne peut pas se résumer à transmettre une expérience aussi riche soit elle. Le CAFIPEMF n'a pas non plus pour fonction de reconnaître l'excellence d'une pratique. Former va supposer une capacité à prendre de la distance avec sa propre expérience. Pour cela, il est nécessaire de disposer d'outils méthodologiques pour l'analyser et la questionner. L'entretien se déroule dans ce cadre exigeant où les examinateurs vont attendre du candidat qu'il puisse situer ses choix au regard d'un cadre théorique et les justifier. On ne devient pas formateur pour approfondir sa réflexion, on approfondit sa réflexion pour devenir formateur.

Faire le choix de la formation implique une évolution du parcours professionnel importante que le candidat doit être en capacité d'anticiper avec lucidité. Cela suppose d'identifier les obstacles possibles, les formations à envisager, les ressources sur lesquelles s'appuyer. Bref, passer le CAFIPEMF n'est pas un aboutissement : c'est un projet qui doit être mûri.

## Références réglementaires :

#### CAFIPEMF:

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin officiel.html?cid bo=91552

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\_officiel.html?cid\_bo=91551

#### Missions des formateurs :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\_officiel.html?cid\_bo=91512

http://eduscol.education.fr/cid58018/textes-de-reference.html

# CAFIPEMF session 2016 : Grille d'évaluation pour l'épreuve d'admissibilité

Départ. :

PRENOM:

	T. Ins.	Ins.	Satisf.	T. satisf.
capacité à se présenter en dégageant les lignes de force de son parcours				
capacité à s'adapter à des contextes scolaires et éducatifs variés, à une				
diversité de publics				
implication dans des projets éducatifs à l'échelle de l'école,				
de la circonscription, du district, du bassin de formation				
intérêt pour la formation et, le cas échéant, participation à des actions de				
formation				
	•		<b>-</b>	1
Critères d'évaluation de l'entretien				
Critères d'évaluation de l'entretien	T. Ins.	Ins.	Satisf.	T. satisf.
Critères d'évaluation de l'entretien  motivation du candidat à devenir formateur	T. Ins.	Ins.	Satisf.	T. satisf.
motivation du candidat à devenir formateur	T. Ins.	Ins.	Satisf.	T. satisf.
motivation du candidat à devenir formateur expertise professionnelle	T. Ins.	Ins.	Satisf.	T. satisf.
motivation du candidat à devenir formateur	T. Ins.	Ins.	Satisf.	T. satisf.
motivation du candidat à devenir formateur  expertise professionnelle  réflexion didactique, pédagogique et éducative  capacité à communiquer avec d'autres professionnels de l'enseignement et de la	T. Ins.	Ins.	Satisf.	T. satisf.
motivation du candidat à devenir formateur  expertise professionnelle  réflexion didactique, pédagogique et éducative	T. Ins.	Ins.	Satisf.	T. satisf.
motivation du candidat à devenir formateur  expertise professionnelle  réflexion didactique, pédagogique et éducative  capacité à communiquer avec d'autres professionnels de l'enseignement et de la	T. Ins.	Ins.	Satisf.	T. satisf.
motivation du candidat à devenir formateur  expertise professionnelle  réflexion didactique, pédagogique et éducative  capacité à communiquer avec d'autres professionnels de l'enseignement et de la	T. Ins.	Ins.	Satisf.	T. satisf.
motivation du candidat à devenir formateur  expertise professionnelle  réflexion didactique, pédagogique et éducative  capacité à communiquer avec d'autres professionnels de l'enseignement et de la formation.	T. Ins.	Ins.	Satisf.	T. satisf.
motivation du candidat à devenir formateur  expertise professionnelle  réflexion didactique, pédagogique et éducative  capacité à communiquer avec d'autres professionnels de l'enseignement et de la formation.	T. Ins.	Ins.	Satisf.	T. satisf.

NOM:

Critères d'évaluation du dossier :